

**Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la ville de Mont-Tremblant**

23 octobre 2020

SÉANCE EXTRAORDINAIRE du conseil d'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant, sous la présidence du maire, tenue par visioconférence et enregistrée le **23 octobre 2020 à 8 h 45**, à l'hôtel de ville situé au 1145, rue de Saint-Jovite. Les membres suivants sont présents et forment le quorum :

À distance : M. Luc Brisebois, maire
M. Pascal De Bellefeuille, conseiller du district 1
Mme Mélanie Matte, conseillère du district 2
M. François Marcoux, conseiller du district 3
M. Danny Stewart, conseiller du district 4
Mme Sylvie Vaillancourt, conseillère du district 6
M. Pierre Labonté, conseiller du district 7
Mme Roxanne Lacasse, conseillère du district 8
Mme Kimberly Meyer, mairesse et représentante de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord

Absence : M. Joël Charbonneau, conseiller du district 5

Étaient également présents : l'assistante-greffière, la directrice générale, le directeur général adjoint et directeur du Service des travaux publics et le directeur du Service des communications et relations citoyennes.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. PÉRIODE DE QUESTIONS SPÉCIFIQUES À L'ORDRE DU JOUR
5. Vente pour défaut de paiement de taxes - retrait d'immeubles et fin de la procédure
6. Embauche d'un directeur adjoint au Service de police
7. Nomination d'un directeur au Service des ressources humaines
8. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS
9. LEVÉE DE LA SÉANCE

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Le quorum étant constaté, le président procède à l'ouverture de la séance qui se tient par visioconférence, en présence de la directrice générale, de l'assistante-greffière et de fonctionnaires municipaux; il est 8 h 45.

2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION

L'assistante-greffière certifie que l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire du conseil a été signifié à tous les membres du conseil d'agglomération au moins vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément aux dispositions des articles 323 et 338 de la *Loi sur les cités et villes*.

En conséquence, la séance extraordinaire est déclarée régulièrement convoquée et constituée.

Initiales	
Maire	Greffé

**Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la ville de Mont-Tremblant**

23 octobre 2020

CA20 10 202

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour proposé avec dispense de lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. PÉRIODE DE QUESTIONS SPÉCIFIQUES À L'ORDRE DU JOUR

Nous ne pouvons pas prendre vos questions séance tenante, cependant, la période de question est modifiée par une procédure écrite.

En effet, vous pouvez en tout temps nous écrire afin de nous faire parvenir vos questions et commentaires via :

1. le formulaire en ligne disponible sur le site Internet à villedemont-tremblant.qc.ca/conseil;
2. par courriel (greffe@villedemont-tremblant.qc.ca);
3. en appelant au 819 425-8614, poste 2315.

Les questions et commentaires ainsi que les réponses seront publiés sur le site Internet de la Ville.

CA20 10 203

5. Vente pour défaut de paiement de taxes - retrait d'immeubles et fin de la procédure

CONSIDÉRANT qu'à l'exception de deux immeubles, l'ensemble des immeubles inscrits dans l'avis de vente pour défaut de paiement des taxes ont fait l'objet d'un paiement des sommes dues par les propriétaires concernés et sont, en conséquence, retirés de la vente;

CONSIDÉRANT qu'après vérification, il n'est pas jugé opportun de procéder à la vente des deux derniers immeubles en raison de leurs particularités;

CONSIDÉRANT la situation de pandémie, laquelle est évolutive, et les directives de la Santé publique qui en découlent;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU :

DE retirer les dossiers suivants de l'ordonnance de vente pour taxes 2020 selon la liste fournie par le Service des finances :

Matricule	Lot
1905-56-2744-0-000-0000	3 647 193
2615-15-4922-0-000-0000	4 651 520

DE mettre fin à la procédure de vente pour défaut de paiement de taxes pour l'année 2020, l'ensemble des immeubles étant retirés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA20 10 204

6. Embauche d'un directeur adjoint au Service de police

CONSIDÉRANT la résolution CA19 12 304 du conseil d'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant du 11 décembre 2019 demandant à la ministre de la Sécurité publique l'autorisation d'abolir le Service de police municipale de la Ville de Mont-Tremblant afin que les services policiers soient dorénavant assurés par la

Initiales	
Maire	Greffe

**Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la ville de Mont-Tremblant**

23 octobre 2020

Sûreté du Québec;

CONSIDÉRANT que suite à cette résolution, il y a eu une escalade du nombre de situations et de dossiers de relations de travail devant être traités par la direction du Service de police;

CONSIDÉRANT que dans ce contexte, il devient nécessaire de supporter le directeur du Service de police, en le libérant d'une portion de la gestion des ressources humaines, pour lui permettre de continuer à assurer la saine gestion du Service de police et de se concentrer sur la gestion des activités opérationnelles du Service directement en lien avec la sécurité des citoyens, des villégiateurs, des travailleurs, des commerçants et des visiteurs sur le territoire de Mont-Tremblant;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU d'autoriser la signature du contrat de travail à intervenir avec monsieur Jean Trudel concernant son embauche, à titre d'employé de niveau cadre, pour occuper la fonction de directeur adjoint au Service de police, afin de combler les besoins du Service de police, à compter du 26 octobre 2020, selon les termes dudit contrat de travail.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Intervention de monsieur le maire Luc Brisebois.

CA20 10 205

7. Nomination d'un directeur au Service des ressources humaines

CONSIDÉRANT la vacance du poste de directeur du Service des ressources humaines;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU d'autoriser la signature du contrat de travail à intervenir avec monsieur Stéphane Corbeil concernant sa nomination à titre d'employé de niveau cadre pour occuper la fonction de directeur du Service des ressources humaines à compter du 26 octobre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Intervention de monsieur le maire Luc Brisebois.

8. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Les questions et commentaires reçus suite à la diffusion de cette séance seront mis sur le site Internet de la Ville.

CA20 10 206

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU que la séance soit levée. Il est 8 h 52.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Luc Brisebois, maire
Président de la séance

Claudine Fréchette
Assistante-greffière

Initiales	
Maire	Greffé